

Consultation

Comité de linguistique, Radio-Canada

Volume 12, Number 3, septembre 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/002194ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/002194ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Comité de linguistique, Radio-Canada (1967). Consultation. *Meta*, 12(3), 91–92.
<https://doi.org/10.7202/002194ar>

CONSULTATION

CLIQUE OU CAOUTCHOUC

Pour désigner une sorte de double chaussure en caoutchouc qu'on met par-dessus le soulier pour le protéger contre la pluie, la neige ou l'humidité en général, il y a deux mots en concurrence au Canada: « claque » et « caoutchouc ».

Claque semble une espèce d'archaïsme en ce sens. Le dictionnaire Robert ne mentionne pas ce sens et donne seulement l'expression « prendre ses cliques et ses claques ».

Le Larousse du xx^e siècle donne la définition suivante: « sorte de socque plat, que les dames mettaient [*sic*] par-dessus leur soulier, contre la boue et l'humidité ». L'illustration qu'il en donne ne détruit nullement l'impression d'archaïsme laissée par Robert.

Le Petit Larousse donne comme sens: « Partie de la chaussure qui est fixée à la semelle et qui entoure le pied », tandis que le *Dictionnaire du français contemporain*, miroir de la langue actuelle, offre deux définitions étrangères à l'acception que nous considérons ici: « 1. Coup appliqué avec le plat de la main ... (sign.: gifler). 2. Groupe des spectateurs ... chargés d'applaudir bruyamment une pièce ».

Même si la définition donnée par le Larousse du xx^e siècle paraît assez bien convenir à cette pièce du costume que nous voulons désigner, il ne semble pas, du moins d'après les dictionnaires, que ce sens soit vivant ailleurs qu'au Canada.

Caoutchouc — Si l'on tient compte des illustrations données par le Larousse du xx^e siècle au mot « caoutchouc », il ne fait pas de doute que ce qu'on y désigne du nom de caoutchouc correspond exactement à cet article du costume nommé aussi « claque » au Canada.

Cependant ni le « grand » Robert ni le Petit Larousse ne donnent ce sens précis au mot « caoutchouc ». Mais voici que le Petit Robert termine en ces termes son article sur caoutchouc: « Plur. Chaussures de caoutchouc. « Elle me voyait chaussant mes caoutchoucs américains » (Proust). V. snow-boot ».

Or, nous traduisons ici *snow-boots* par *couvre-chaussures*, que Harrap seul mentionne, et qui désigne des bottillons ou des bottines de caoutchouc, tandis que la *claque* (ou le *caoutchouc*) évoque le soulier ou la claque d'une chaussure.

Au Canada, dans les années 40, on a fait campagne pour imposer le mot « caoutchouc » préférablement à « claque ». Peut-être était-ce en invoquant l'autorité du Larousse du xx^e siècle ? Le mot « claque » est encore très vivant dans la langue populaire. « Caoutchouc » s'entend chez les gens-qui-soignent-leur-langage.

REMORQUAGE À VOS FRAIS (SAISIE)

Pour faire savoir aux automobilistes que leur voiture sera « saisie » et transportée dans un garage ou dans une fourrière s'ils ne tiennent pas compte des règlements de stationnement, on se sert au Canada de la formule précitée. Au mot « saisie », on lit au dictionnaire Larousse: « Action de s'emparer provisoirement des choses qui sont l'objet d'une contravention ». Existe-t-il une autre formule en usage dans les pays francophones ?

TRAMPOLIN, TRAMPOLINE OU TREMPOLIN

Ce doublet moderne de tremplin désigne « un tremplin très souple composé d'une toile assujettie dans un cadre au moyen de tendeurs élastiques ». Cet appareil sert en gymnastique.

Des dictionnaires consultés, seule l'*Encyclopédie des sports* de Larousse donne ce mot. Elle donne comme graphie « trampoline ou trampolin ». Si l'on ratifie cet emprunt, il nous semblerait préférable de le rapprocher de tremplin en l'orthographiant ainsi: « trempolin ». Nous souscrivons au principe qu'il faut franciser le plus possible les emprunts motivés pour en faciliter l'assimilation.

COMITÉ DE LINGUISTIQUE
RADIO-CANADA